

RETRAITE

C'est par la voix du Président de la République que le gouvernement a réaffirmé sa volonté de réformer les régimes de retraite. L'objectif étant d'amener les Français vers un modèle libéral, où les plus riches pourront s'enrichir encore plus et les moins favorisés à travailler plus longtemps pour gagner moins.

Bien au-delà de la crise sanitaire, la surmédiatisation des principaux représentants de l'état n'est qu'une stratégie de communication visant à convaincre les citoyens de notre pays que cette réforme est d'une absolue nécessité et permettra d'assurer des retraites descentes pour garantir de bonnes conditions de vies pour celles et ceux qui auront œuvré une grande partie de leur vie.

Que nenni ! L'objectif est de livrer le pays aux appétits du capitalisme mondial et de prendre aux Français pour donner aux actionnaires et au grand patronat tout en préservant ceux qui servent le capital. Car l'argent est bien présent dans ce pays. Fruit du travail de millions d'hommes et de femmes. Le problème réside plus dans la répartition équitable et juste.

A ce sujet le gouvernement reste dans le protectionnisme, notamment avec le Maintien des niches fiscales, du CICE, l'évaporation fiscale...

A souligner une année record pour les marches financières avec le CAC 40 qui a progressé de 28% et atteint des sommets historiques en 2019. Et ce alors que la pauvreté et que la précarité est à des seuils 'records'. Cherchez l'erreur.



Pour plébisciter le régime par points, E Macron annonce renoncer, non sans une certaine démagogie au régime spécial de retraite des présidents de la République (6000 euros par mois et à vie). Comme tous les très riches, il n'a pas vraiment besoin de passer par une retraite « classique » vu que le système de retraite par capitalisation suffira plus que largement à ses besoins ainsi qu'à une poignée de privilégiés.

Baisse des pensions, augmentation de l'âge de départ légal, ces deux leviers suffisent à eux seuls à exiger que le gouvernement retire en totalité son projet de retraite par points et entende les propositions des partenaires sociaux sur l'amélioration du système de retraite des Français. Pour cela nous ne devons rien concéder dans nos luttes à venir. Et revendiquer collectivement de vraie valorisation des salaires pour les actifs, une réévaluation des retraites et des pensions.

CSMR

Avec la reprise par le régime complémentaire CAMIEG de certaines prestations et le reste à charge zéro, le compte de la CSMR est largement positif, cela ouvre des marges d'améliorations de prestations. Après une période difficile économiquement, notamment du fait d'une application particulière des garanties par Énergie Mutuelle, les ponctions gouvernementales...

Mais grâce à une augmentation en 2018, une refonte de la grille tarifaire, au changement de gestionnaire, les comptes se sont redressés et permettent maintenant des améliorations. Après une année 2020 sans augmentation, l'année 2021 sera à nouveau sans augmentation de cotisations (contrairement à toutes les mutuelles).

Celles et ceux qui ont souscrit l'option « SÉCURITÉ » verront leur cotisation réduite l'année prochaine et pour tous les autres le reste à charge sera nettement diminué et les garanties entendues.

Depuis 3 ans le contrat CSM-R n'accueille pas tous les nouveaux partants en retraite qui, pour des raisons pécuniaires, préfèrent prendre la CSM-EVIN, leur garantissant l'équivalent de la CSM-A avec une cotisation plafonnée la première année. Nous devons assurer le nécessaire renouvellement de générations des souscripteurs de la CSM-R pour garantir la pérennité de la CSM-R.

A retenir que tous les nouveaux entrants à la CSM-R dans l'année de leur mise en inactivité se verront appliquer la première année une baisse de la Cotisation de - 25% de la cotisation normale de l'agent inactif. Pour les revenus supérieurs, la cotisation sera plafonnée à 28,46€ (Rappel plafond Loi EVIN 30€) Soit un chiffre total de 5 079 191€ d'améliorations de prestations, sans remettre en cause l'équilibre financier du contrat, au vu des résultats consolidés de 2019 et des résultats estimés de 2020.

